

Focus Natura 2000

Marais et falaises des coteaux de Gironde
Estuaire de la Gironde, marais de la rive Nord



NOTRE NATURE
PRÉCISÉMENT



ÉDITO

La disparition des espèces, aussi bien animales que végétales, s'accélère dans le monde selon le constat que dresse le WWF dans son rapport « Planète vivante 2014 ». Parmi les principales causes, le rapport retient : les activités humaines, le développement de l'urbanisme, l'agriculture intensive et l'exploitation excessive des ressources naturelles. Bien que cette destruction de la biodiversité se passe en grande partie dans les pays émergents, la mise en danger de la biodiversité a lieu aussi sur notre propre territoire.

Pour autant, chaque société a besoin de se nourrir, de se loger, de développer son économie.

Mais alors comment harmoniser notre développement avec la préservation de notre écosystème ? C'est tout le sens de Natura 2000. Cette initiative européenne a pour objectif de concilier la préservation réciproque de l'environnement dans le cadre d'une activité économique raisonnée et de la satisfaction nécessaire des besoins sociaux.

C'est pour cela que la CARA s'est portée volontaire pour animer sur son territoire, un espace Natura 2000 retenu par l'État et l'Europe, sur deux sites : « marais et falaises des coteaux de Gironde » et « estuaire de la Gironde - marais de la rive nord ».

Cette première lettre d'information vous donnera les clés de compréhension du fonctionnement et de la gouvernance du réseau Natura 2000. Elle paraîtra deux fois par an pour vous informer et vous sensibiliser à la vie des espaces naturels dans lesquels nous vivons.

Nous sommes tous, à notre échelle, acteurs et garants de la préservation de notre environnement. Cette lettre vous apportera toutes les informations pour interagir utilement avec lui.

Jean-Pierre Tallieu
Président de la communauté
d'agglomération Royan Atlantique

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Depuis 1992, l'Europe développe la création d'un réseau de sites naturels appelés Natura 2000 dont l'objectif est de favoriser le maintien de la biodiversité tout en intégrant les préoccupations socio-économiques et culturelles de chaque territoire. **Natura 2000 concilie ainsi préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.**

De par la diversité de ses paysages et la richesse de la faune et de la flore qu'elle abrite, la France joue un rôle important dans la construction de ce réseau européen avec 1 758 sites dont **89 en Poitou-Charentes et 42 en Charente-Maritime**. Le réseau Natura 2000 est fondé sur deux directives :

- **la Directive « Oiseaux »** protège les zones de reproduction, d'alimentation, d'hivernage ou de migration d'oiseaux devenus rares ou menacés sur le territoire européen. Elle désigne des Zones de Protection Spéciale (ZPS).

- **la Directive « Habitats, Faune, Flore »** protège les habitats naturels ou semi-naturels ainsi que les espèces rares et/ou menacées et leurs habitats. Elle désigne des Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

Les sites Natura 2000 sont identifiés par la rareté ou la fragilité de leurs habitats naturels et des espèces animales ou végétales qu'ils abritent.

En France, la démarche Natura 2000 repose sur la concertation et privilégie la gestion contractuelle. Pour chaque site, un organe de consultation ; le COmité de PILotage (COPIL), est constitué de nombreux acteurs du territoire tels que les

communes et leurs groupements, les représentants des services de l'État, des représentants d'associations, les gestionnaires d'espaces naturels, les représentants des organisations professionnelles et des représentants de propriétaires, exploitants et utilisateurs des terrains et d'espaces inclus dans le site Natura 2000.

Afin de définir les actions de gestion, un Document d'Objectifs (DOCOB) est élaboré puis validé par le COPIL et par le Préfet de Région.

Véritable plan d'actions, la mise en œuvre du DOCOB est ensuite confiée à une structure animatrice qui facilite la sensibilisation des acteurs du territoire pour maintenir la biodiversité et les encourager à développer des actions de bonne gestion et de bonnes pratiques, préconisées dans le DOCOB, en leur proposant des outils contractuels et volontaires (contrats et charte Natura 2000).

Enfin, certains plan, projet ou manifestation culturelle ou sportive (PPM), prévu à l'intérieur ou en dehors d'un site Natura 2000, est soumis à une évaluation des incidences afin de vérifier sa compatibilité avec les habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site. Ainsi, la structure animatrice conseille les porteurs de projets, tandis que les services de l'État ont en charge l'instruction des études d'évaluation des incidences.

Natura 2000 c'est un outil de connaissance des habitats et des espèces animales et végétales, une valorisation des savoir-faire agricoles adaptés, pour une gestion territoriale s'inscrivant dans le développement durable.



Loutre © MARIUSZ PRUSACZYK-Fotolia

Marais et falaises des coteaux de Gironde (FR5400438) et Estuaire de la Gironde : marais de la rive Nord (FR5412011)

Les sites « Marais et falaises des coteaux de Gironde » et « Estuaire de la Gironde : marais de la rive Nord » sont respectivement une Zone Spéciale de Conservation dont le périmètre a été validé en 2009 et une Zone de Protection Spéciale dont le périmètre a été validé en 2007.

Ces deux sites Natura 2000 ont des périmètres qui se superposent constituant ainsi un grand ensemble de 12 508 hectares (cf. carte ci-dessous). Le DOCOB relatif à ce secteur a été validé par le COPIL en février 2014 puis approuvé le 26 mars 2014 par Madame la Préfète de Région.

Le COPIL Natura 2000 a ensuite désigné, le 1^{er} juillet 2014, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) comme structure animatrice et élu son président, M. Jean-Pierre TALLIEU, président du COPIL Natura 2000 pour ces 2 sites.

En effet, la CARA s'est portée candidate à l'animation Natura 2000 des sites Marais et falaises des coteaux de Gironde et Estuaire de la Gironde afin de faciliter l'appropriation du DOCOB et des objectifs de Natura 2000 par les acteurs locaux.



Combe de l'Echailler © THOMAS HERAULT - CREN Poitou-Charentes

La CARA souhaite ainsi axer son action sur la sensibilisation et la communication des citoyens aux enjeux écologiques du territoire ainsi qu'aux avantages de Natura 2000.

Pour mener à bien l'animation des sites, Sandra DOBIGNY, chargée de mission Natura 2000, a pris ses fonctions à la CARA en mars 2015 et un COPIL aura lieu le 15 juin 2015.



À SAVOIR

Les rôles de la chargée de mission Natura 2000

- Communiquer et sensibiliser les acteurs du territoire
- Rencontrer les associations gestionnaires et les propriétaires fonciers
- Sensibiliser et faciliter la signature de la Charte Natura 2000
- Proposer des contrats Natura 2000
- Assister les porteurs de projets sur l'évaluation des incidences
- Suivre et évaluer les actions de contractualisation
- Assurer la cohérence des actions de gestion sur les sites Natura 2000
- Préparer les réunions publiques et le comité de pilotage

Contact :
Sandra DOBIGNY
tél : 05.46.22.19.38
s.dobigny@agglo-royan.fr

Natura 2000 sur les marais charentais et l'Estuaire de la Gironde



Orchis araignée © SANDRA DOBIGNY - CARA

Habitats à forts enjeux :

- Dunes côtières : mobiles ou à végétation herbacée ou fixées par une forêt de pins
- Estuaire
- Falaises avec végétation des côtes atlantiques
- Forêts alluviales à aulnes et frênes
- Lagunes côtières
- Mares temporaires et lacs eutrophes naturels
- Mégaphorbiaies hydrophiles et roselières
- Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaire
- Pentes rocheuses calcaires
- Prés salés atlantiques
- Rivières
- Végétation pionnière à salicornes

Espèces patrimoniales :



Mammifères
semi-aquatiques



Insectes



Oiseaux



Reptiles



Amphibiens



Chauve-souris

Le **martin-pêcheur** est un oiseau qui pêche dans les cours d'eau pour se nourrir de petits poissons. Très patient, il guette, posé sur une branche au bord de l'eau et plonge à la verticale pour capturer sa proie.

Malgré ses couleurs caractéristiques l'oiseau est très discret ; immobile il est délicat de l'apercevoir. Cependant en vol ou lorsqu'il sort de l'eau avec un poisson, un flash bleu turquoise et orange s'imisce alors devant nos yeux, quel spectacle ! Ses battements d'ailes sont rapides, lui permettant de parcourir son territoire d'environ 10 km. Lorsqu'il fuit un danger, le martin-pêcheur rase l'eau, telle une fusée bleue et émet un sifflement aigu « zii, zii-ti ».

Sédentaire, le martin-pêcheur est présent toute l'année en Charente-Maritime et sur nos sites. Il niche dans les berges sablonneuses où il creuse un petit tunnel au fond duquel la femelle pondra ses œufs. Pour se reproduire il a besoin de cours d'eau peu pollués avec des berges sablonneuses et bordées d'arbres, ne gelant pas en hiver.

Il est protégé par l'Annexe I de la Directive Oiseaux et représente un enjeu fort de protection sur les sites Natura 2000.



Martin-pêcheur © ERNI-Fotolia

Comment nous aider à le protéger ?

- En notant vos observations et en nous faisant part de celles-ci.
- En tenant vos chiens en laisse à proximité des berges des cours d'eau pour éviter le dérangement.
- En pensant à ramener vos déchets de pique-nique à la maison et ne rien jeter dans le cours d'eau ou la rivière.
- En ramassant le fil nylon de pêche et les hameçons cassés pour éviter que l'oiseau se blesse.

Vous l'avez aperçu lors d'une promenade ou d'une sortie de pêche ?

Merci de noter la localisation (sur une carte ou par GPS) puis contacter par email s.dobigny@agglo-royan.fr pour recenser vos observations ! Ces informations nous aideront à suivre les martins-pêcheurs sur notre territoire.

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, 107 avenue de Rochefort, 17201 Royan cedex.
Cette lettre d'information est publiée avec la participation financière de l'Europe (programme FEADER et Natura 2000), l'Etat, la Région Poitou-Charentes et la CARA.



Directeur de la publication : Jean-Pierre TALLIEU

Coordination éditoriale : Sandra DOBIGNY

Comité de rédaction : Antoine BIGOT, Sandra DOBIGNY, Clémentine GUILLAUD

Maquette - Mise en page : Agence DOSCOCO

Impression : Imprimerie Lagarde

Édition : juin 2015